



Ju-Jutsu traditionnel « Méthode Wa-Jutsu » Club « Notre-Dame de Beauraing »

Association affiliée à l'Académie Européenne de Jujutsu Traditionnel et membre de la LFBSEL.

ASBL :0445 957 795 – 68, rue de Ardennes, 5570 Beauraing

Tél : 0479/26.55.16 (Geneviève Philippot)

Fiche d'inscription « cours ADULTES » à l'ASBL pour la saison sportive 2025-2026

Données personnelles du pratiquant

Nom: Prénom:
Date de naissance:/...../..... Lieu de naissance:
Adresse:.....
Code postal:.....Localité:
Tél:..... ou GSM
Adresse mail:@.....
Personne de contact en cas de problème (lien par rapport au pratiquant:)
Nom.....Prénom:.....Tél:.....

Carte de membre

- Je demande le titre de membre de l'association dénommée Wa-jutsu N-D de Beauraing et conformément au règlement intérieur, **je règle la somme de 50.00 EUR** comprenant le montant du droit d'entrée à l'association, l'assurance¹ responsabilité civile, ainsi que la carte de membre de l'Académie Européenne de Ju-Jutsu Traditionnel ((AEJT).
La somme est à verser à l'inscription, sur le compte de l'ASBL: BE76-2670-1593-5095 (**Bien mentionner le nom du pratiquant**)
- Je prends connaissance que par cette adhésion, j'obtiens le titre de membre adhérent de l'association « ASBL Wa-Jutsu club N-D de Beauraing »
- Je m'engage à respecter le règlement d'ordre intérieur et les statuts de l'association.
Le club se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute inscription dans le cas où l'adhérent / pratiquant ne respecte pas son engagement.

Cotisations

Les cotisations sont à payer au début de la saison sur le compte de l'ASBL: **BE76-2670-1593-5095**.

150 € pour la saison complète, 100 € pour le 2^{ème} et 50 € pour les suivants d'une même famille.

Une attestation est fournie sur demande pour bénéficier d'une intervention de votre mutuelle.

- Je règle par **virement** sur le compte en début de pratique. (**mentionner le nom du pratiquant !**)
- Je souhaite échelonner mes paiements – s'adresser à Madame Geneviève Philippot –Parloo-Elias (tél :0479.265.516)
- J'autorise² l'association à collecter et à traiter les données personnelles requises (mes nom, prénom, coordonnées, le cas échéant celles de mon(es) enfant(s), y compris l'âge et la non-contre-indication à la pratique sportive) qui sont nécessaires pour enregistrer mon adhésion, procéder à mon affiliation et à la souscription de l'assurance sportive (notamment en transmettant mes coordonnées aux organismes requis).
- J'autorise le responsable du site internet du club de Wa-jutsu de publier les photos et vidéos à mon image et à celle de mon (mes) enfant(s) prises lors des cours et cérémonie du club.
- En apposant ma signature au bas de cette fiche, je confirme avoir pris connaissance de tous les encadrés ainsi que du règlement d'ordre intérieur de l'ASBL annexé au présent document ou consultable sur le site, de respecter et de me conformer aux exigences de ces derniers
- Je remets au professeur le certificat médical (modèle A.E.J.T.) dès le début de la pratique. Il est obligatoire. A défaut le pratiquant se verra interdire l'accès au cours.**

Signature du pratiquant

Fait à le

Signature (Parent ou du représentant légal si ado. mineur)

Nom, prénom.....

¹ Association assurée à la DVV. – Contrat : 0-11/1516.810. Conditions générales de l'assurance : Responsabilité civile : Dommage à des tiers : 12 500 000,00€ - Dommages matériels à des tiers : 625 000,00€ - Assurance individuelle : Frais médicaux : 1250,00€ au-delà du remboursement mutuelle et 22€ par journée d'hospitalisation. Pour tout renseignement : contactez l' Agence SOYEUR-PONCIN 061/225813 ou 084/311784

² Conformément à la Loi et à la Réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données ou vous pouvez vous opposer au traitement de vos données par l'association (ou en demander la limitation). Vous pouvez également revenir à tout moment sur votre consentement à ce que nous traitions vos données. L'exercice des différents droits pourra s'effectuer dans les conditions et limites prévues par le règlement européen en contactant le président de l'association